

Zoom sur Anor : le numérique un outil ordinaire de modernisation des services municipaux et de développement de la commune

Entamée il y a une quinzaine d'année, Anor poursuit sa modernisation avec le déploiement d'une nouvelle application mobile et d'un nouveau site internet !

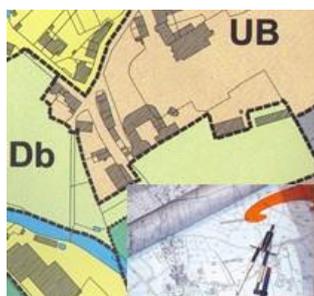
Le numérique a toujours eu un sens à Anor. Il sert à booster le développement de la commune mais aussi à moderniser les services municipaux pour plus d'efficacité au service de ces habitants.

Pour Samuel PECQUERIE, le DGS de la commune : *“ l'arrivée d'internet et le développement des outils numériques ont révolutionné profondément le fonctionnement au quotidien des services de la mairie d'Anor. Anticiper ces changements est devenu alors essentiel pour l'amélioration des services rendus à la population ”* En effet, tous les agents de l'équipe administrative sont concernés par cette révolution numérique dans leur quotidien.



Retour sur ce long cheminement qui permet aujourd'hui à Anor d'être “ une commune en accord avec son temps. ”

L'une des premières actions de la commune dans ce domaine, avant même de construire son site internet, est d'avoir eu l'idée de mettre en ligne ces terrains à vendre et à bâtir pour attirer de nouveaux résidents et permettre de commercialiser son gîte de séjour 3 épis et ainsi favoriser l'accueil de touristes. Depuis, la ville d'Anor n'a cessé de progresser et développe chaque année son lot d'actions et de démarches en fonction de ses possibilités financières.



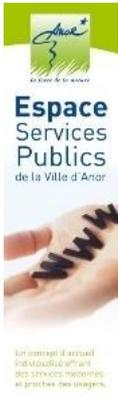
2003 - Le Système d'Information Géographique et le cadastre numérique.

Financé à l'époque par les fonds du contrat de plan Etat-Région 2000-2006 et grâce à la numérisation des données cadastrales par le Département, le SIG de la commune est toujours utilisé au quotidien pour de multiples demandes administratives émanant de différents demandeurs (administration, particuliers, offices notariés, etc...) ou liés à des démarches d'urbanisme. Il permet de **concentrer sur un même plan l'ensemble des données, sous formes de couches, nécessaire aux traitements des demandes (cadastre, orthophotoplan, données du Parc Naturel, PLU, réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité ou bien encore de gaz).**

2005 - La plateforme de dématérialisation des marchés publics

Initiée en commun avec le concours de la communauté de communes, avant que l'obligation ne s'applique à l'ensemble des collectivités territoriales, **la plateforme de marchés publics est opérationnelle depuis 2005.** Elle permet aux entreprises de **consulter l'ensemble des marchés publics lancés par Anor**, mais également d'y répondre de manière dématérialisée et sécurisée avant la séance d'ouverture des plis. Cette coopération perdure encore aujourd'hui, sous une autre forme, puisque la plateforme est la même pour plusieurs collectivités du territoire.

RECHERCHE DE CONSULTATIONS	AVIS D'ATTRIBUTION	MARCHÉS DE L'ANNÉE 2015	CERTIFICATS DE SIGNATURE	DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	LIENS UTILES	FAQ	AGENDA DES FORMATIONS	LOGICIELS ET UTILITAIRES	FORMULAIRES D'INSCRIPTION	PARTENAIRES RÉFÉRENCES
1 consultation trouvée										
VILLE D'ANOR (59)										
FOURNITURE ET ACHEMINEMENT DE GAZ NATUREL RENDU SUR 8 SITES MUNICIPAUX 2016-2016 - PRIX FERME.										
Référence	Anor_59_20160412M2_01									
Type de marché / Type de prestation	Public (CT et organismes assimilés) / Fournitures									
Procédure	Procédure Adaptée Ouverte < 90 k€									
Département(s) de la prestation	59 Nord									
Date de publication sur le serveur	12 avril 2016		Date de clôture	jeudi 28 avril 2016 - 12:00 (heure locale du pouvoir adjudicateur)						
Télécharger l'AAPC	Accéder au DCE									
Questions/Réponses										
Répondre à la consultation										



2006 - La création de l'Espace Service-publics

Partant du constat que **la Mairie est l'administration pilier de la relation quotidienne et de proximité avec l'ensemble des usagers** et qu'elle doit à ce titre permettre d'apporter l'ensemble des services en ligne à ces habitants, la commune s'est engagée dans la construction d'un **concept d'accueil individualisé pour offrir des services modernes et proches des Anoriens**. Plusieurs bornes, avec écrans tactiles, ont été développées pour permettre de faciliter l'accès accompagné aux services existants sur internet par les administrations ou en visioconférence afin d'éviter les déplacements aux usagers entre leur domicile et ses administrations distantes.



Aujourd'hui et compte tenu de l'évolution des services, des demandes et de la technologie, **ce concept perdure sous une forme plus ordinaire à l'accueil de la Mairie et sert d'interface avec les différents usagers pour un meilleur accompagnement.**

2007 - La dématérialisation des actes avec la Sous-Préfecture –

Signée avec le Sous-préfet d'Avesnes sur Helpe, **Anor est devenue la première collectivité locale de l'arrondissement à dématérialiser les actes** (arrêtés, décisions, contrats et délibérations) avec les services en charges du contrôle de légalité de la sous-préfecture.

Résultat une diminution de l'empreinte écologique et fini les envois papier de près de 250 actes annuels entre ces 2 administrations.



2009 - Le paiement en ligne sécurisé des prestations des familles

Après un démarrage timide avec un peu plus de 50 transactions en 2009, **les chiffres ont explosé depuis et progressent pour atteindre près de 400 paiements annuels depuis 2012.**



C'est donc un service apprécié et très utilisé par les familles Anoriennes pour le paiement des prestations du restaurant scolaire ou du centre de loisirs. Chacun peut donc **réaliser cette démarche comme il le souhaite 24h sur 24 et 7 jours sur 7.**

2009-2010 - La dématérialisation des bulletins de paie

En partenariat avec le Trésor Public, et conformément à la charte nationale partenariale qui porte sur la dématérialisation des documents " papier " échangés entre les **acteurs de la chaîne comptable et financière, le traitement des 60 bulletins de paie mensuel en moyenne est totalement dématérialisé entre les services de la Mairie d'Anor et le Trésor Public de Fourmies.**

Au final, c'est une économie non négligeable - volume annuel des documents estimés à 800 pages sur la base d'un format A4 pour les seuls bulletins de paie.



2011 - Recensement citoyen et l'inscription sur les listes électorales en ligne



2 nouvelles démarches en ligne sont accessibles aux Anoriens. Développées par la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat) elles permettent de réaliser des démarches sans se déplacer et lorsqu'on le souhaite. Cela s'ajoute aux autres démarches en ligne proposées par l'Etat en partenariat par la commune depuis son origine.

2012 - La gestion informatisée des 2.100 emplacements du cimetière communal



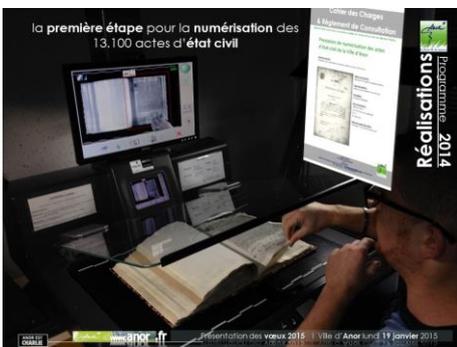
Plusieurs fois reporté, **la gestion informatisée du cimetière communal est opérationnelle depuis 2012** et permet d'assurer une gestion rigoureuse de l'ensemble des 2.179 emplacements, des 2.028 titres de concessions correspondant à plus de 4.000 défunts.

Un gain de temps pour la gestion au quotidien pour les agents mais également pour la recherche des défunts pour les familles.

2013 - La dématérialisation des actes budgétaires –

Après les actes soumis au contrôle de légalité, la commune signe un avenant avec les services de l'Etat pour **télétransmettre l'ensemble de ces documents budgétaires** (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) au format XML préalablement scellé par l'application TotEM (logiciel libre mis à la disposition des collectivités par la DGCL)

2014 - La numérisation des 13.100 actes d'état civil datant de moins de 100 ans



Afin de permettre la délivrance rapide de l'ensemble des actes d'état civil, la Ville d'Anor a souhaité investir dans une gestion informatisée. Cela a nécessité **la numérisation des copies intégrales et extraits d'actes de naissance, de reconnaissance, de mariages, de décès et de transcription de décès de l'année 1905 à l'année 2005, soit 13 109 actes dont 3 340 scindés.**

Un gain de temps et de confort pour l'agent qui traite l'ensemble des demandes qui s'élève à 480 documents délivrés en moyenne par an.

2015 - La dématérialisation globale ou Full Démat avec les services du Trésor Public de Fourmies

C'est un projet qui consiste à **envoyer des bordereaux signés électroniquement et des pièces justificatives dématérialisées via le PES V2** (protocole d'échange simplifié version 2 que les collectivités doivent utiliser pour télétransmettre titres et mandats).

Opérationnel depuis septembre 2015, **la Full Démat permet à la commune de télétransmettre tous ces flux comptables, budgets, mandats, titres et l'ensemble des pièces justificatives factures, marchés, contrats de manière dématérialisée sans aucun document papier et pour Anor sans déplacement à Fourmies pour le dépôt des pièces.**

Résultat : moins de photocopies (estimé à plus de 6.000 documents pour 350 bordereaux, 1720 mandats et 790 titres), une réduction des délais de paiement des fournisseurs et un gain de temps pour les dossiers de mandatement pour le comptable.

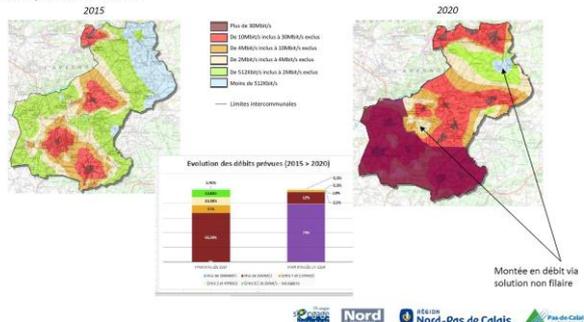
TRÉSOR PUBLIC



2013 à 2016 - Le programme pluriannuel d'équipement informatique et numérique des écoles

Lancé en 2013, ce programme pluriannuel va s'achever en 2016 par une dernière dotation complémentaire permettant à chacun des 4 établissements scolaires de la commune et des 390 élèves qui les fréquentent de bénéficier de matériels performants et adaptés à l'école de demain. En quelques chiffres Anor, c'est 4 établissements scolaires 3 publics et 1 privé - plus de 55.000 € de budget pour ce programme – **18 T.B.I. soit 1 par classe dès 2016** (y compris l'équipement de la nouvelle classe ouvrant à la rentrée prochaine) et un programme d'équipement composé **d'ordinateurs fixes ou portables, de tablettes, de logiciels éducatifs spécifiques avec des réseaux sécurisés le tout relié à internet.**

Quel impact sur les débits ?



Certes et avec un peu de recul, la somme d’actions engagées constitue un beau parcours pour accompagner le développement des technologies et ainsi moderniser l’action des services municipaux au quotidien en apportant une plus grande efficacité au service des usagers, de la population et plus particulièrement des Anoriens ! Mais est-ce suffisant ?

Faudrait-il s’en contenter et attendre le déploiement de la fibre et du projet THD (Très Haut Débits) promis avant 2020 ?

Non, les technologies ne cessent de progresser et d’évoluer ouvrant d’autres perspectives de développement qui nécessitent qu’Anor poursuive sur cette voie au travers de nouveaux projets.

Pour 2016, l’équipe municipale de Jean-Luc PERAT, Maire et de Lydie LAVENDOMNE adjointe ouvre 2 chantiers d’ici à la fin de l’année.

Projets 2016 : une nouvelle application mobile gratuite dans quelques semaines et un nouveau site internet avant la fin de cette année

Après le lancement de la première application mobile intitulée “Anor mobil ” en 2012 uniquement disponible sous Android à l’époque, la commune a programmé la réalisation **d’une nouvelle application mobile disponible cette fois sous IOS pour les iPhones et Android.**

Elle remplacera d’ici quelques semaines l’ancienne application mobile **pour offrir aux Anoriens une multitude de contenus utiles à leur vie quotidienne et offrant de nombreuses possibilités** et notamment de :

- Suivre l’actualité municipale au quotidien et en un clic,
- Recevoir des alertes en temps réel sous forme de push de notification : alertes météo et de vigilance des services de la Préfecture, par exemple, ou recevoir des informations sur les événements de la commune,
- Consulter l’agenda utile aux Anoriens,
- Obtenir la météo spécifique pour Anor,
- Accéder au guide pratique et rester en contact avec la commune (liste des équipements sportifs, contacts écoles, localisation, marché etc...),
- S’inscrire spécifiquement en s’abonnant en fonctions de ces centres d’intérêts et ne recevoir par exemple que les informations de la rubrique enfance (inscriptions, horaires, etc ...), culture et loisirs, etc...
- Signaler un problème sur la voie publique, sur l’éclairage public, avec la possibilité de transmettre une photo, etc...
- Entrer en contact avec les élus de l’équipe municipale,
- Ou bien encore consulter les journaux communaux et les décisions prises par le Conseil Municipal.



Anor, My Appli sera disponible sur Appstore et Google Play dans quelques semaines. Quant à la refonte du site internet, elle est prévue avant la fin de cette année.

Remerciements aux agents municipaux impliqués dans les projets :

Nathalie CONTANT, Cathy GUERIN, Patricia HALLANT, Isabelle LEFEBVRE et Claire PECQUERIE.

Contacts

Technicien : Samuel PECQUERIE - DGS Ville d’Anor 06.73.84.21.84 ou 03.27.59.51.11. samuel.pecquerie@ville-anor.fr.